

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 01155

Numéro SIREN : 330 188 699

Nom ou dénomination : AUDIGEST

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt A2020/024730

*GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE*  
.....  
*DE LYON*

A2020/024730

Dénomination : **AUDIGEST**  
Adresse : **513 Rue de Sans Souci 69760 LIMONEST**  
N° de gestion : **1984B01155**  
N° d'identification : **330188699**  
N° de dépôt : **A2020/024730**  
Date du dépôt : **17/08/2020**  
Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 09/07/2020 AGO3

5504691



5504691

## AUDIGEST

Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 euros  
513, rue de Sans Souci - 69760 LIMONEST  
330 188 699 RCS LYON

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUILLET 2020

#### Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement de la Présidente démissionnaire Nomination d'une nouvelle Directrice Générale

(...)

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Madame Françoise MARTELLI de son mandat de Présidente à effet de ce jour, nomme en qualité de nouvelle Présidente, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

La société AUDIGEST PARTICIPATION, Associée,  
Société à Responsabilité Limitée au capital d'1 000 000,00 d'euros,  
Siège social : 513, rue de Sans Souci - 69760 LIMONEST,  
501 607 196 RCS LYON,  
Représentée par ses Cogérants,  
Madame Françoise MARTELLI et Monsieur Raphaël VAISON DE FONTAUBE.

La société AUDIGEST PARTICIPATION, pris en les personnes de ses Cogérants, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, n'étant frappée d'aucune interdiction ou incompatibilité légale, réglementaire ou statutaire.

L'Assemblée Générale décide que, jusqu'à délibération contraire, la société AUDIGEST PARTICIPATION ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Présidente, mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais exposés dans l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents et représentés.

RP1 .

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouvelle Directrice Générale, à compter de ce jour et sans limitation de durée :

Madame Françoise MARTELLI, Associée,  
Née REY le 3 avril 1964, à ROANNE (42),  
De nationalité française,  
Demeurant Chemin du Vieux Bourg - 01600 SAINT-DIDIER-DE-FORMANS.

Madame Françoise MARTELLI déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées, n'étant frappée d'aucune interdiction ou incompatibilité légale, réglementaire ou statutaire.

L'Assemblée Générale décide que, jusqu'à délibération contraire, Madame Françoise MARTELLI ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directrice Générale, mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais exposés dans l'exercice de ces fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des Associés présents et représentés.  
(...)

Certifié conforme  
Madame Françoise MARTELLI  
La Présidente

